

# COMITÉ VÉLO DÉPARTEMENTAL

Edition 2025

Sous la présidence de :

**M. Olivier Capitanio**

*Président du Département du Val-de-Marne*

**Mme Françoise Lecoufle**

*Vice-présidente en charge des infrastructures  
routières et navigables*

Introduction par  
M. Olivier Capitanio

**PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT**

# ORDRE DU JOUR

1. Contexte et Présentation de la stratégie vélo
2. Plan d'actions de la stratégie vélo
3. Axe 1 : un programme d'aménagement ambitieux
4. Axe 2 : conforter le développement du stationnement vélo
5. Dispositif d'aides aux acteurs locaux
6. Axe 3 : Promouvoir, concerter et évaluer les actions du Département

# CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE VÉLO

*Gwénaëlle Touguet*

# CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE VÉLO

*UNE DYNAMIQUE IMPORTANTE EN FAVEUR DU VÉLO*

- **Hausse historique de la pratique du vélo** dans les zones urbaines
- Contexte francilien : **Réseau Vélo Île-de-France et Plan vélo métropolitain**
- **Nouvelle attente sur les aménagements cyclables**
- **Des plans ambitieux** portés par les Départements de première couronne et par Paris
- **Une demande forte de mobilité plus durable** sur le territoire

# CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE VÉLO

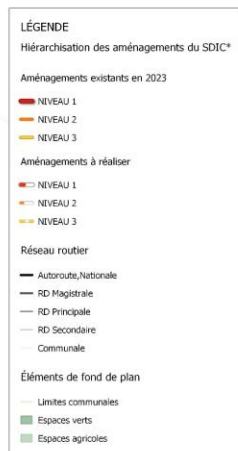
## OBJECTIFS

- Depuis décembre 2023, une Stratégie vélo départementale pour :
  1. Renforcer la cyclabilité du territoire
  2. Réaliser des aménagements toujours mieux adaptés aux besoins
  3. Créer un environnement favorable au vélo
- Un nouveau Schéma directeur des itinéraires cyclables :  
**660 km d'itinéraires cyclables d'intérêt départemental à terme, dont 450 km d'aménagements cyclables à atteindre d'ici 2030**

# CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE VÉLO

## UN NOUVEAU SCHÉMA : 660 KM D'ITINÉRAIRES CYCLABLES

### SCHÉMA DIRECTEUR DES ITINÉRAIRES CYCLABLES DU VAL-DE-MARNE



# CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE VÉLO

## ÉTAT DES LIEUX À FIN 2024

### ÉTAT DES LIEUX DES AMÉNAGEMENTS DU SDIC À FIN 2024

Plus de 340 km d'aménagements existants, dont 167 km sur voirie départementale

**LÉGENDE**

Types d'aménagements du SDIC\*

- Piste
- Bande
- Passage adapté

Réseau routier

- Autoroute, Nationale
- RD Magistrale
- RD Principale
- RD Secondaire
- Communale

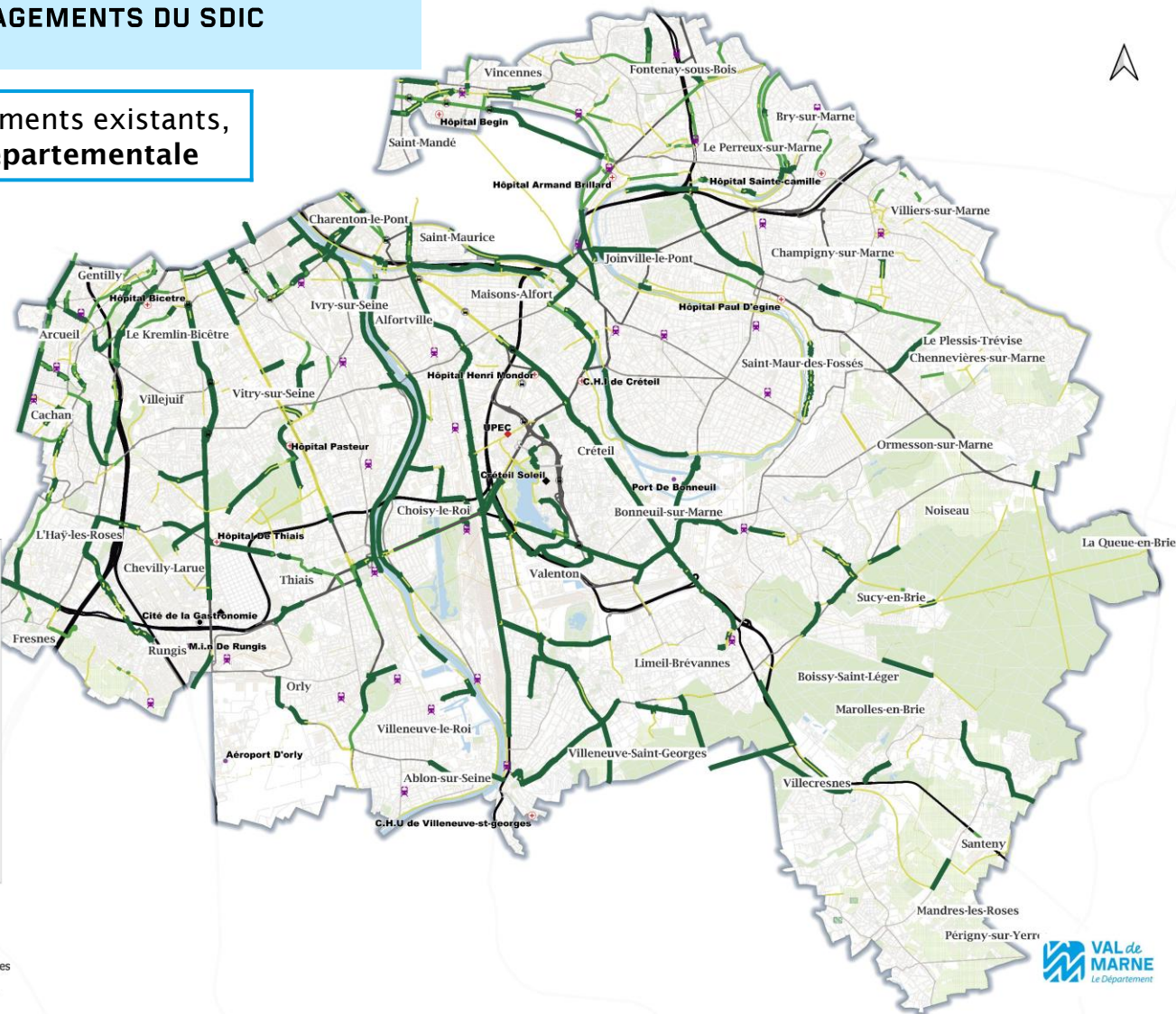
Éléments de fond de plan

- Limites communales
- Espaces verts
- Espaces agricoles

Source : OSM, SIG94  
DVM/STEG/NT-TLGD  
Date : 10/10/2023  
Ref: 2325001

\*SDIC : Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables

0 2 4 km





# CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE VÉLO

## EXEMPLES DE RÉALISATIONS RÉCENTES

CHARENTON-LE-PONT – RD154



CHARENTON-LE-PONT – RAMPE MANDELA



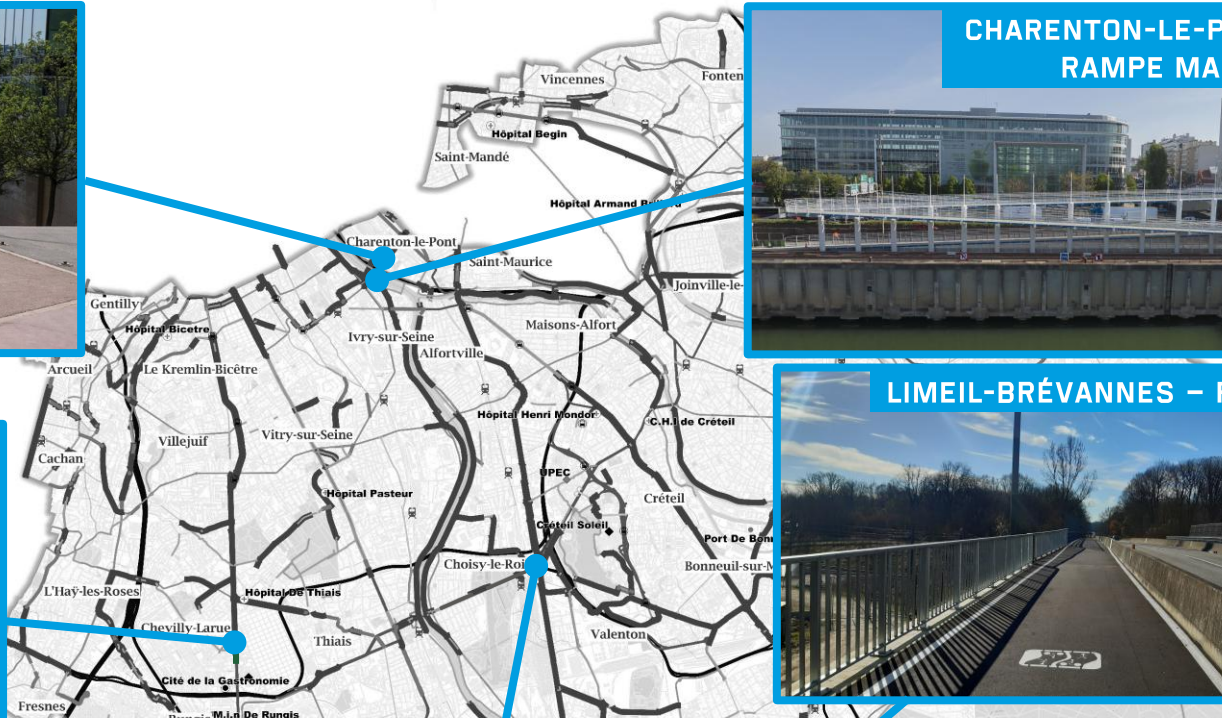
CHEVILLY-LARUE – RD7



LIMEIL-BRÉVANNES – RD204



CRÉTEIL – CARR. POMPADOUR



- RD Principale
- RD Secondaire
- Communale

Éléments de fond de plan

- Limites communales
- Espaces verts
- Espaces agricoles

Source : OSM, SIG94  
 DVM/STEG/ANT-TLGD  
 Date : 10/10/2023  
 Ref: 2325001  
 \*SDIC : Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables

0 2 4 km

# PLAN D' ACTIONS DE LA STRATÉGIE VÉLO

*Tom Heckenmeyer*

# PLAN D' ACTIONS DE LA STRATÉGIE VÉLO

## 3 AXES ET 22 ACTIONS POUR LE VÉLO EN VAL-DE-MARNE

Un plan en 3 axes, décliné en 22 actions :

- **AXE 1** : Réaliser un programme d'aménagements cyclables ambitieux : atteindre 450 km à l'horizon 2030
- **AXE 2** : Conforter le développement du stationnement vélo
- **AXE 3** : Promouvoir, concerter et évaluer les actions du Département

# Axe 1

## **UN PROGRAMME D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES AMBITIEUX : ATTEINDRE 450 KM À L'HORIZON 2030**

*Tom Heckenmeyer*

# **AXE 1 : RÉALISER UN PROGRAMME D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES AMBITIEUX**

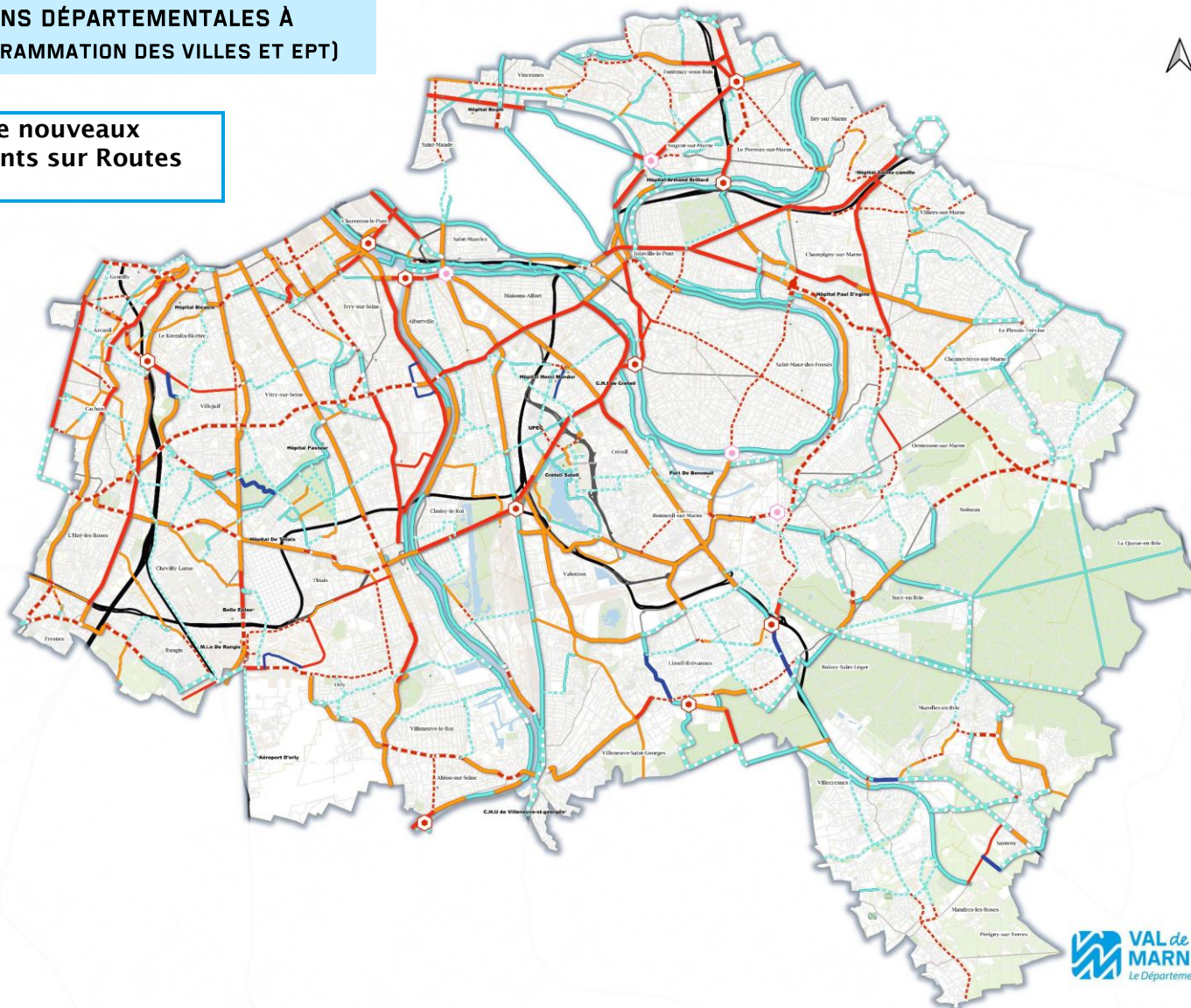
	<b>Actions</b>	<b>Objectifs</b>
<b>1</b>	Opérations de développement du réseau cyclable structurant	Réalisation de 66km d'aménagements
<b>2</b>	Résorption des coupures cyclables majeures	Traitement de 3 à 6 coupures
<b>3</b>	Traitement des discontinuités cyclables	Réalisation de 10 à 20km
<b>4</b>	Soutien aux projets des communes	Réalisation de 15 à 20km
<b>5</b>	Développer des expérimentations et des aménagements transitoires (ACT)	Une dizaine de km d'aménagement possible

- **Un investissement pouvant aller jusqu'à 100M€ dans le cadre du programme 2024-2030**
- **Au total, réalisation de 91 à 106 km prévus pour 2030**
- **Un soutien financier et technique du Département pour accompagner les acteurs locaux**

# AXE 1 : RÉALISER UN PROGRAMME D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES AMBITIEUX

PANORAMA DES OPÉRATIONS DÉPARTEMENTALES À HORIZON 2030 (HORS PROGRAMMATION DES VILLES ET EPT)

A horizon 2030, 66 km de nouveaux aménagements structurants sur Routes départementales



Source : OSM, SIG94  
DVM/STEG/NT-TLGD  
Date : 27/09/2023  
Ref. 2325001

# AXE 1 : RÉALISER UN PROGRAMME D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES AMBITIEUX

## TRAVAUX EN COURS

➤ Plusieurs projets structurants sont en cours de réalisation, dont :



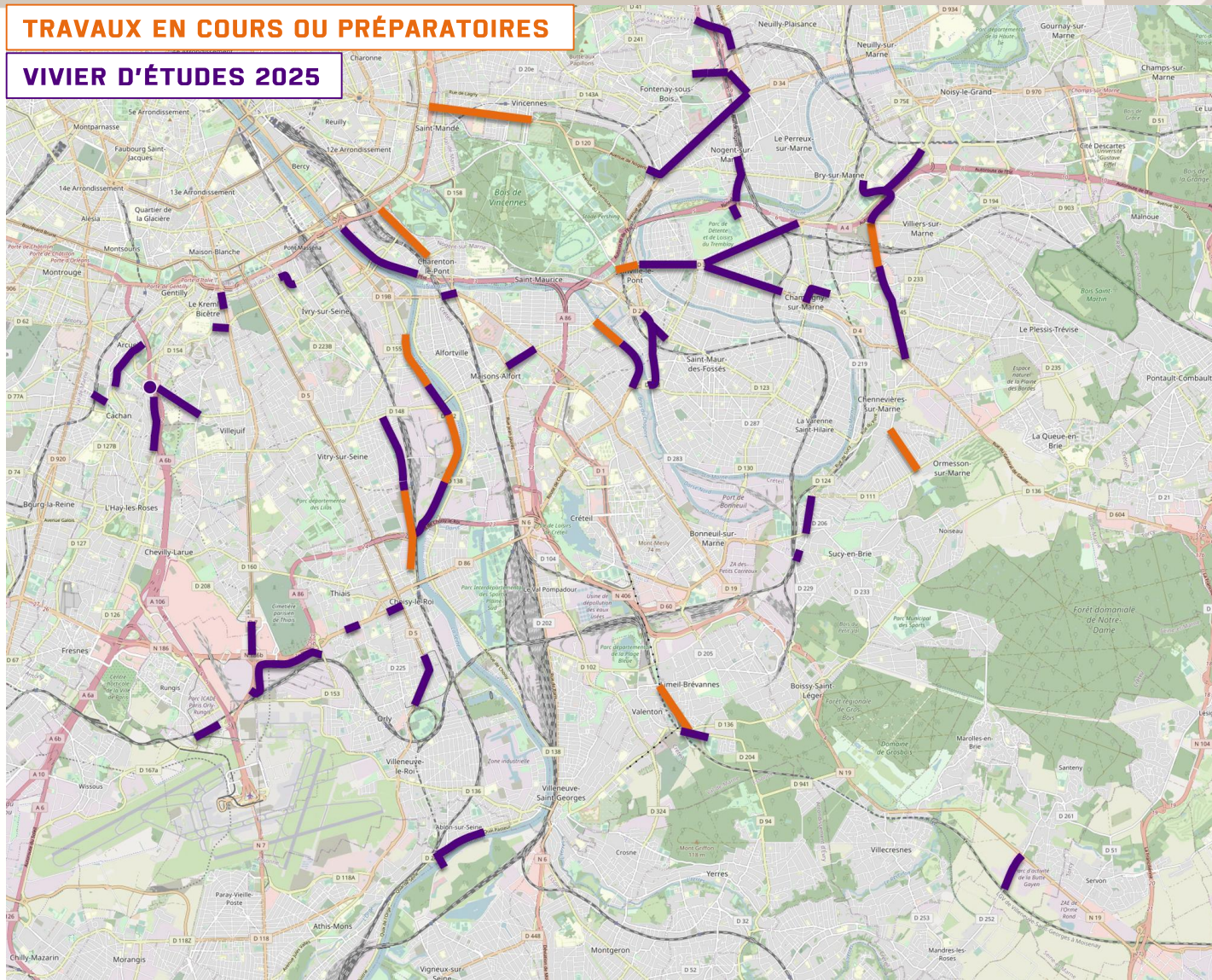
➤ Ces travaux représentent un investissement de plus de 16 M€, avec une majorité des chantiers à finaliser en 2025

# AXE 1 : RÉALISER UN PROGRAMME D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES AMBITIEUX

## ÉTUDES EN COURS ET À VENIR

TRAVAUX EN COURS OU PRÉPARATOIRES

VIVIER D'ÉTUDES 2025





# **AXE 1 : RÉALISER UN PROGRAMME D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES AMBITIEUX**

## **EXPÉRIMENTATIONS ET AMÉNAGEMENTS TRANSITOIRES**

➤ **Un retour d'expérience des « coronapistes »,** déployées pour favoriser la mobilité cyclable pendant la pandémie de COVID :

- Augmentation de l'usage du vélo
- Satisfaction générale des usagers
- Besoin d'améliorations sur certains points.

➤ **Des avantages :**

- Flexibilité et rapidité d'exécution
- Réduction des discontinuités cyclables
- Augmentation rapide du linéaire cyclable



# AXE 1 : RÉALISER UN PROGRAMME D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES AMBITIEUX

## EXPÉRIMENTATIONS ET AMÉNAGEMENTS TRANSITOIRES

- Des coronapistes qui ont montré l'efficacité des aménagements temporaires, mais **une nécessité de solutions plus durables et sécuritaires.**
- Vers des aménagements cyclables transitoires de « 2<sup>ème</sup> génération » :
  - Réversibilité et flexibilité
  - Identifier les besoins et usages réels
  - Accélérer l'extension du réseau cyclable à moindre coût, notamment sur les axes structurants.
- Le Département proposera aux villes intéressées de créer des aménagements "légers" et qualitatifs sur des voies structurantes.



# Temps d'échange

Axe 2

# CONFORTER LE DÉVELOPPEMENT DU STATIONNEMENT VÉLO

*Anne-Claire Ausina*

# AXE 2 : CONFORTER LE DÉVELOPPEMENT DU STATIONNEMENT VÉLO

	Actions	Objectifs
6	Diagnostic de l'offre de stationnement vélo sur l'espace public, en partenariat avec les villes	Diagnostic de l'offre dans 100% des villes
7	Diagnostic et déploiement de l'implantation d'arceaux sur RD	Augmenter le nombre de stationnement vélo sur RD



Arceaux vélos posés en amont d'un passage piéton sur la RD19 (Bonneuil-sur-Marne)



Arceaux vélos posés en amont d'un passage piéton sur la RD267 (Fresnes)

# AXE 2 : CONFORTER LE DÉVELOPPEMENT DU STATIONNEMENT VÉLO

	Actions	Objectifs
8	Diagnostic et déploiement de stationnement à proximité des sites départementaux (environ 280 sites)	100% des sites traités
9		

➤ **Systematiser l'offre de stationnement à toutes les étapes de la chaîne de déplacement,**

➤ **Lors du déploiement, en cas d'implantation sur foncier communal ou communautaire :**

- sollicitation des villes ou EPT pour conventionner,
- gestion ultérieure des mobiliers par les villes.



# AXE 2 : CONFORTER LE DÉVELOPPEMENT DU STATIONNEMENT VÉLO

	Actions	Objectifs
10	Accompagner le déploiement de stationnement en gare (sous l'égide IDFM)	100% des objectifs cibles d'IDFM sur le stationnement en gare
11	Soutenir les collectivités et bailleurs sociaux souhaitant installer du stationnement vélo	Augmenter le nombre de places de stationnement à l'échelle locale



# DISPOSITIF D'AIDES AUX ACTEURS LOCAUX

*Clément Hamon*



# DISPOSITIF D'AIDES AUX ACTEURS LOCAUX

## POUR LA RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

- **Des subventions encourageant les projets d'aménagement et de stationnement cyclables sur voies communales et territoriales**
  - Concerne **les itinéraires du SDIC** et toutes les voies desservant **les collèges, lycées, parcs départementaux, gares RER, stations de métro/tram**
  - Nécessité de respecter **les recommandations du CEREMA** en matière d'aménagement cyclable
  - Attention particulière sur les **interfaces avec les espaces piétons**, et sur les impacts environnementaux (végétalisation, arbres, eaux pluviales)
  - Un dispositif complémentaire de financement pour les communes éloignées des transports collectifs structurants

Type d'aménagement	Subvention maximum	Plafond de dépense classique	Plafond de dépense (dispositif complémentaire)
Piste ou bande cyclable	30% HT	610 € HT/ mètre linéaire	1 000 € HT/mètre linéaire
Zone 30 ou de rencontre	30% HT	480 € HT/mètre linéaire	800 € HT/mètre linéaire

# DISPOSITIF D'AIDES AUX ACTEURS LOCAUX

## POUR LA RÉALISATION DE STATIONNEMENTS VÉLO

- Une subvention à destination des collectivités et bailleurs sociaux du Département

Type de stationnement	Subvention maximum	Critères	Plafond de dépense
Sécurisé	30% HT	Attache en 2 points	2300€ HT/place aménagée
Non sécurisé	40% HT	Attache en 2 points <b>Minimum 100 arceaux*</b>	
Non sécurisé	60% HT	Attache en 2 points <b>Minimum 200 arceaux*</b>	

\* Minimum n'est pas requis pour les communes disposant d'une desserte insuffisante en transport en commun

# Temps d'échange

## Axe 3

# PROMOUVOIR, CONCERTER ET ÉVALUER LES ACTIONS DU DÉPARTEMENT

*Clément Hamon*

# AXE 3 : PROMOUVOIR, CONCERTE ET ÉVALUER LES ACTIONS DU DÉPARTEMENT

	Titre de l'action	Objectifs
12	Poursuivre l'engagement avec les associations partenaires du département	Feuille de route annuelle avec le collectif vélo IDF
13	Organiser des instances de partage avec les collectivités locales et les associations d'utilisateurs	Réunir les acteurs dans le cadre d'instances régulières

- Signature d'une convention de **partenariat avec le Collectif Vélo Île-de-France**
- Volonté de renforcer la **concertation avec les associations aux étapes clés des projets du Département**
- **Comité Vélo départemental**

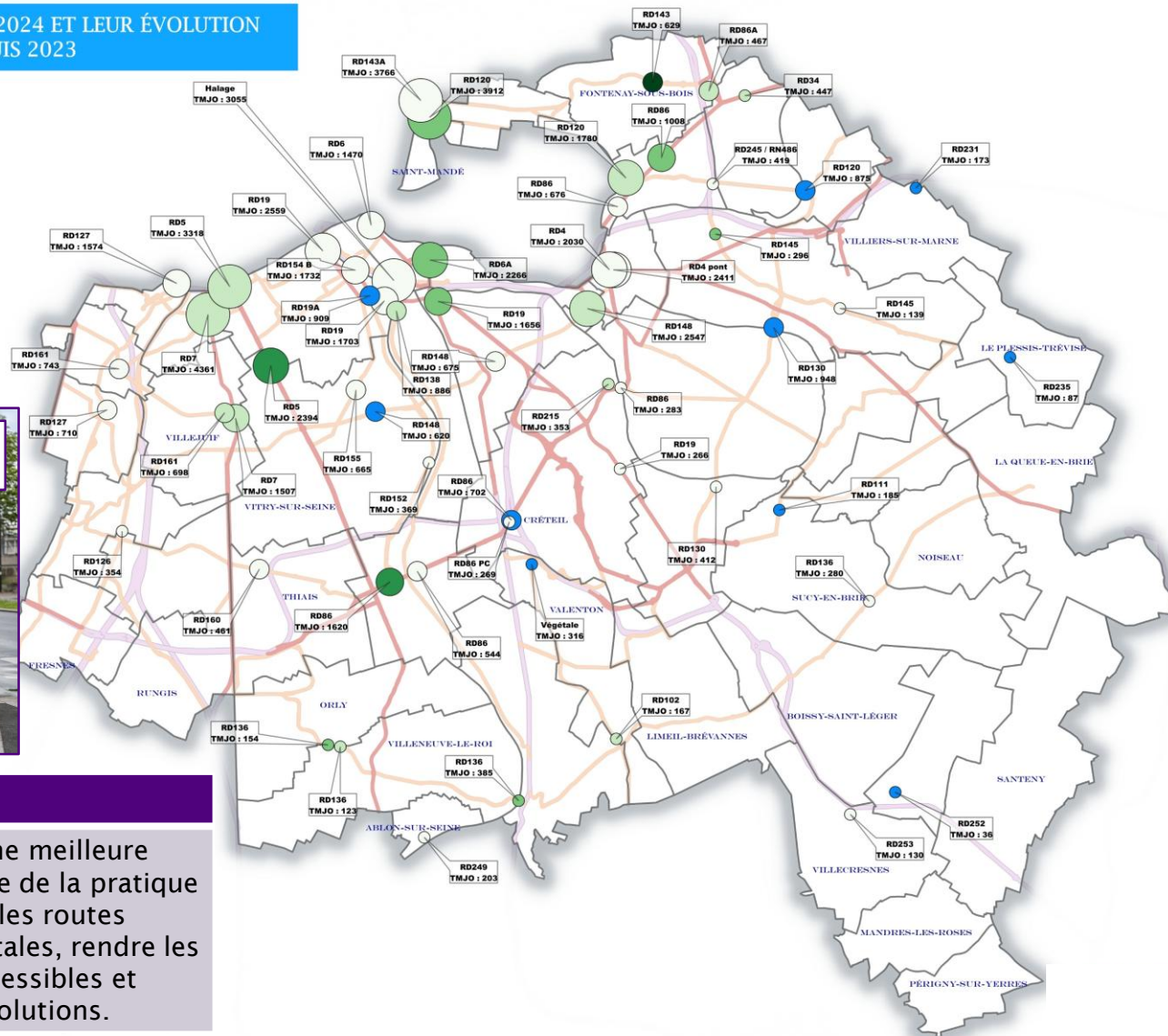
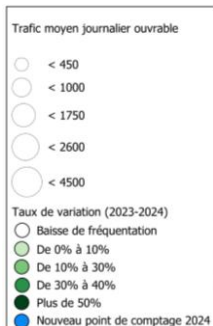
# **AXE 3 : PROMOUVOIR, CONCERTE ET ÉVALUER LES ACTIONS DU DÉPARTEMENT**

	<b>Titre de l'action</b>	<b>Objectifs</b>
14	Structurer le soutien aux acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS)	Augmenter le nombre d'acteurs accompagnés
15	Sensibiliser et accompagner les collégiens val-de-marnais à la pratique du vélo	Actions de sensibilisation dans tous les collèges
16	Réaliser des campagnes annuelles de communication	Promouvoir les actions du département auprès de la population
17	Accompagner le développement du cyclotourisme et du vélo loisir	Poursuivre le partenariat avec les acteurs du cyclotourisme
18	Poursuivre la mise en œuvre du Plan de Mobilité d'Administration	Accroître l'usage du vélo chez les agents du Département

- **Promouvoir la pratique du vélo auprès des publics cibles du Département** (collégiens, personnel départemental...)

# AXE 3 : PROMOUVOIR, CONCERTER ET ÉVALUER LES ACTIONS DU DÉPARTEMENT

## COMPTAGES VÉLOS EN 2024 ET LEUR ÉVOLUTION DEPUIS 2023



Point de comptage accompagné d'un totem sur la RD19 (Ivry-sur-Seine)



	Titre de l'action	Objectifs
19	Poursuivre et systématiser les comptages vélos, diffuser les données	Permettre une meilleure connaissance de la pratique cyclable sur les routes départementales, rendre les résultats accessibles et suivre les évolutions.
20		
21		

# Temps d'échange



Conclusion par  
Mme Françoise Lecoufle

**VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE  
DES INFRASTRUCTURES  
ROUTIÈRES ET NAVIGABLES**

# Comité vélo départemental

## MERCI POUR VOTRE ATTENTION

### ➤ INTERLOCUTEURS TECHNIQUES:

CLEMENT HAMON : [CLEMENT.HAMON@VALDEMARNE.FR](mailto:CLEMENT.HAMON@VALDEMARNE.FR)

TOM HECKENMEYER : [TOM.HECKENMEYER@VALDEMARNE.FR](mailto:TOM.HECKENMEYER@VALDEMARNE.FR)

ANNE-CLAIRE AUSINA (STATIONNEMENT) : [ANNE-CLAIRE.AUSINA@VALDEMARNE.FR](mailto:ANNE-CLAIRE.AUSINA@VALDEMARNE.FR)

### ➤ DOCUMENTS À RETROUVER [SUR INTERNET](#)